ECHALLENS

Michel Mouquin met un terme à plus de 30 ans d'engagement bénévole pour l'EMS



La nouvelle présidente du Conseil de la Fondation Les Châteaux Claude Annette Mermoud et celui qui l'a précédée durant trente années: Michel Mouquin. Derrière, de gauche à droite: Claude Béguin, Jean-Michel Favre, Corinne Judlin, Frédéric Thomas, Francine Debétaz, Bernard Despont, Philippe Courvoisier et Philippe Maret.

Cofondateur puis président de la Fondation Les Châteaux, l'ancien notaire et député d'Echallens a passé le témoin jeudi à Claude Annette Mermoud.

Depuis sa création en 1987, le Conseil de la Fondation Les Châteaux n'a connu qu'un seul président: Michel Mouquin. Mais conformément aux statuts qu'il avait contribué à mettre en place à l'époque aux côtés de l'ancien préfet Robert Dory (1917-2009), le passage du cap de la septantaine l'a contraint à remettre son mandat. C'est donc avec beaucoup d'émotion que l'ancien notaire et député d'Echallens a transmis le témoin mercredi passé à Claude Annette Mermoud, veuve du regretté Jean-Claude Mermoud et ancienne syndique d'Eclagnens.

En jetant un œil sur le chemin parcouru, Michel Mouquin s'est réjoui «d'un beau parcours, accompagné de belles relations humaines, puisque tout le monde a toujours travaillé en gardant uniquement à l'esprit l'intérêt de l'institution et de la région». Il a donc promis de devenir membre de l'Association des Amis de

la Fondation, en déclinant toutefois à l'avance une éventuelle proposition de reprendre la présidence de cette dernière.

La petite cérémonie organisée à l'EMS d'Echallens a aussi été l'occasion de prendre congé de deux autres membres du Conseil de fondation: les désormais ex-syndics de Goumoëns et d'Assens, Jean-Luc Bezençon et Bernard Despont. «Ce fut un privilège de côtoyer lors des séances du Conseil de fondation un homme doté de qualités exceptionnelles, tant en matière d'intelligence que d'efficacité ou de pragmatisme, a souligné ce dernier. Le district ne serait pas ce qu'il est sans la contribution de Michel Mouquin.»

Respectivement syndic de Goumoëns et député d'Assens, Philippe Jamain et Denis Rubattel succéderont aux deux syndics démissionnaires. Laurent Magnin de Bettens et la municipale d'Echallens Corinne Sauty rejoignent également ce Conseil dont tous les membres sont bénévoles.

MS